

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 1 de 5

FTSS # 111845003

OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE

Date D'Émission: 23Aout1999

Date Antécédante: 01Juin1995

FABRICANT É.-U.

S. C. Johnson & Son, Inc.
Numéro de Téléphone: (800) 725-6737
Racine, Wisconsin 53403-2236
Téléphone D'Urgence:
(888) 779-7920
Téléphone D'Urgence International:
(262) 886-1480

FABRICANT CANADIEN

S. C. Johnson et Fils, Limitée
Numéro de Téléphone: (800) 725-6737
1 Webster Street
Brantford, Ontario N3T 5R1
Transport D'Urgence:
CANUTECH (frais-vires) (613) 996-6666
Contrôle des Poisons: (888) 779-7920

INDICE DE RISQUE	SIMDT	RISQUE	NFPA	FOURNI AU CANADA PAR:
4-Extrême	2	Santé	1	S. C. Johnson et Fils, Limitée
3-Haut	1	Inflammabilité	1	Numéro de Téléphone: (800) 725-6737
2-Modéré	0	Réactivité	0	1 Webster Street
1-Sans Gravité		Spéciale		Brantford, Ontario N3T 5R1
0-Aucun				

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT..... OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE
RAISON DU CHANGEMENT... Pas des changements signifiants.
EMPLOI DU PRODUIT..... Les chasse-moustiques

CUP	CODE SCJ	QUANTITÉ	FORMAT É.-U.	FORMAT CANADIEN
62300 01856	1856	12		30 ML

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS	POIDS %	LIMITES D'EXPOSITION/TOXICITÉ
N,n-diéthyltoluamide (CAS# 134-62-3).....	100	PAS ÉTABLIS DL50: 1950 mg/kg (orale-rat) ; 3,180 mg/kg (dermique-lapin)

SECTION 3 - DONNÉES SUR LES RISQUES À LA SANTÉ (VOIR SECTION 11 DE PLUS)

VOIE(S)..... Contact avec les yeux. L'ingestion.
D'ADMINISTRATION
EFFET DE L'EXPOSITION AIGUË
LES YEUX..... Peut causer: Irritation modérée des yeux.
LA PEAU..... Aucun connu.
INHALATION..... Aucun connu.
INGESTION..... Aucun connu.
LES MALADIES QUI PEUT.. Aucunes connues.
AUGMENTÉES PAR
L'EXPOSITION

SECTION 4 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15-20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à des soins médicaux.
CONTACT AVEC LA PEAU... Aucune exigence spéciale.
INHALATION..... Aucune exigence spéciale.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 2 de 5

FTSS # 111845003

OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE

Date D'Émission: 23Aout1999

Date Antécédante: 01Juin1995

SECTION 4 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS (suite)

INGESTION..... Boire 1 à 2 verres d'eau ou de lait. Communiquer avec le centre antipoison le plus proche.

SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS RELATIF À L'INCENDIE ET L'EXPLOSION

POINT D'INFLAMMABILITÉ. > 300°F (> 149°C) (TCC)
LIMITES..... Pas disponible.
D'INFLAMMABILITÉ
TEMPÉRATURE..... Pas disponible.
D'AUTO-INFLAMMATION
MOYENS D'EXTINCTION.... Mousse. CO2. Produit chimique sec. Vapeur d'eau.
MÉTHODES SPÉCIALES DE... On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre
LUTTE CONTRE
L'INCENDIE
RENSEIGNEMENTS RELATIF. Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.
À L'INCENDIE ET
L'EXPLOSION

SECTION 6 - MESURES PRÉVENTIVES

MÉSURES À PRENDRE EN... Endiguer les renversements considérables. Absorber avec de
CAS DE FUITE OU DE l'assecheur d'huile inert. Balayer ou décaper et conteneuriser.
RENVERSEMENT DU Évitez que le produit n'entre dans le cours d'eau.
PRODUIT

SECTION 7 - CONDITIONS DE MANUTENTION ET DE RANGEMENT

RENSEIGNEMENTS DE..... AVERTISSEMENT: Peut causer une lésion cutanée à retardement.
PRÉCAUTION L'ingestion est dangereuse. Garder hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux et les lèvres. Si on a traité les mains d'un enfant, ne pas le laisser se frotter les yeux avec les mains. Garder loin de la chaleur.
AUTRES CONDITIONS DE... Ranger dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder hors de
MANUTENTION ET DE la portée des enfants.
RANGEMENT

SECTION 8 - RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX DE PROTECTION

PROTECTION RESPIRATOIRE Aucunes conditions spéciales requises pour l'usage normal.
AÉRATION..... Aucune exigence spéciale.
GANTS PROTECTEURS..... Aucunes conditions spéciales requises pour l'usage normal.
PROTECTION DES YEUX.... Aucunes conditions spéciales requises pour l'usage normal.
AUTRES MESURES..... Aucune exigence spéciale.
PROTECTRICES

SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

COULEUR..... pâle Jaune
ÉTAT PHYSIQUE..... Liquide.
ODEUR..... doux
pH..... Sans objet.
SEUIL DE L'ODEUR..... Pas disponible.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU.. Négligeable
POIDS SPÉCIFIQUE..... 1.0

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 3 de 5

FTSS # 111845003

OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE

Date D'Émission: 23Aout1999

Date Antécédante: 01Juin1995

SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES (suite)

DENSITÉ DE VAPEUR..... Pas disponible.
(AIR=1)
TAUX D'ÉVAPORATION..... Pas disponible.
(ACETATE DE BUTYLE=1)
PRESSION DE VAPEUR (mm. Pas disponible.
Hg)
POINT D'ÉBULLITION..... 545°F (285°C)
POINT DE CONGÉLATION... -45°F (-43-7°C)
RÉPARTITION EAU/HUILE.. Pas disponible.
TENEUR EN VOLUME..... Pas disponible.
VOLATIL (%)
COMPOSÉ ORGANIQUE..... Pas disponible.
VOLATIL (COV)
COV THÉORIQUE (poids... Pas disponible.
par gal.)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ..... Stable
CONDITIONS..... Aucune exigence spéciale.
D'INSTABILITÉ À
ÉVITER
INCOMPATIBILITÉ..... Éviter tout contact avec: Le caoutchouc. le plastique.
PRODUITS DE..... Quand exposé au feu Forme des produits habituels de combustion.
DÉCOMPOSITION
DANGEREUX
POLYMÉRISATION..... Ne se produira pas.
DANGEREUSE
CONDITIONS À ÉVITER.... Sans objet.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES (VOIR SECTION 3 DE PLUS)

DL50 (TOXICITÉ ORALE... Estimée comme étant entre 1000 et 2500 mg/kg (rats).
AIGUË)
DL50 (TOXICITÉ DERMIQUE Entre 2,000 et 20,000 mg/kg. (lapin)
AIGUË)
CL50 (TOXICITÉ AIGUË... 5,950 mg/m3 (rat)
PAR INHALATION)
EFFET DE L'EXPOSITION.. Aucun connu.
CHRONIQUE
SENSIBILISATION..... Aucune connue.
CANCÉROGÉNÉICITÉ..... Aucune connue.
EFFETS TOXIQUES SUR LA. Aucuns connus.
REPRODUCTION
TERATOGENÉICITÉ..... Aucune connue.
MUTAGÉNÉICITÉ..... Aucune connue.

SECTION 12 - PROPRIÉTÉS ÉCOLOGIQUES

DONNÉES DE..... Pas disponible.
L'ENVIRONNEMENT

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 4 de 5

FTSS # 111845003

OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE

Date D'Émission: 23Aout1999

Date Antécédante: 01Juin1995

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

RENSEIGNEMENTS SUR..... Aucune méthode spéciale. Respecter tous les règlements fédéraux,
L'ÉLIMINATION DES provinciaux et locaux.
DÉCHETS

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

RENSEIGNEMENTS SUR DOT. Insecticides or insect repellents, N.O.I., other than poison
(É.-U.)
L'APPELLATION..... OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE
RÉGLEMENTAIRE
CANADIENNE
CLASSIFICATION DE..... Non réglementé.
TRANSPORT DES
MARCHANDISES
DANGEREUSES
NUMÉRO D'IDENTIFICATION Sans objet.
DU PRODUIT
GROUPE D'EMBALLAGE..... Sans objet.
NOM D'EXEMPTION..... Sans objet.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉGLEMENTS

CLASSIFICATION DE..... Non réglementé.
SIMDUT

Tous les principes de cet produit figurent sur la liste (ou ils sont exemptés) de 'The U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA), Chemical Substances Inventory'.

Tous les principes de cet produit sont en conformement aux exigences de la liste intérieure de substances de la Loi Canadienne Sur la Protection de l'Environnement (LCPE).

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la nécessité de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californic.

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS..... Utiliser comme indiqué. No. L.P.A. 16383
SUPPLÉMENTAIRES
NOMBRE D'ENREGISTRATION 4822-276
EPA

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉ PAR..... Le département de soutien en technologique du fabricant. Voir
les renseignements sur l'identification du produit pour
contacter le fabricant (page 1).

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 5 de 5

FTSS # 111845003

OFF! REGIONS SAUVAGES CHASSE-MOUSTIQUES - GÂCHETTE

Date D'Émission: 23Aout1999

Date Antécédante: 01Juin1995

Cet document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude de les renseignements ci-incluses. Les conditions réeles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulere et qu'il respecte tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

DATE D'IMPRESSION: 07Nov2000